



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Agréée Jeunesse et Sport
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

Compte-rendu de la Commission Sorties-Formation (CSF) **Réunion du vendredi 9 octobre 2026 à 19h à Pau (salle de la Passerelle)**

Présents : Albert MALABIRADE (président des APNP), Alain ASTUGUEVIEILLE, ÉRIC BATGUZÈRE, Bernard CANUT-ROCAFORT, Thierry COUMEL (responsable de la CSF), Philippe DIONNET, Jean-Marc LAFITTE, Hervé LATKOWSKI

Excusés : Marie CARQUET, Louis LAPLACE, Michel LARROUQUET, Bernard LIONET, Valérie RAVOIRE

Ordre du jour :

- I. Mode d'élection des membres de la CSF et renouvellement de ceux-ci initialement élus sur un mandat d'un an.
- II. Évolutions du règlement intérieur (RI) concernant les encadrants.
- III. Validation de la liste d'attente sur les sorties.
- IV. Validation du programme 252.

I. Mode d'élection des membres de la CSF et renouvellement de ceux-ci initialement élus sur un mandat d'un an.

Thierry s'excuse de ne pas avoir fait faire de vote pour élire les membres sortants de la CSF. Personne ne s'étant porté volontaire pour y entrer, il aurait dû faire un appel à candidatures au moment de la convocation à la réunion des encadrants du 04 septembre 2026. C'est ce qu'il est prévu de faire pour la convocation d'automne 2027.

Hervé souligne que personne parmi les encadrants présents à la réunion du 04 septembre ne s'est étonné qu'il n'y ait pas d'élections. Personne ne s'étant manifesté, nous portons donc tous la responsabilité de cet oubli.

Sur les membres de la CSF dont le mandat d'un an se terminait cet automne, trois se représentent : Alain ASTUGUEVIEILLE, Bernard LIONET, Hervé LATKOWSKI. Ils sont donc élus tous les trois et une place reste vacante. La CSF propose au conseil d'administration de valider cette élection pour une durée de trois ans.

II. Évolutions du RI concernant les encadrants.

Le Président explique les modifications apportées au règlement intérieur. Les évolutions sont mineures.

2.1 Les **séjours** doivent à l'avenir être désignés par "sortie de plusieurs jours". Ceci est fait en respect des normes concernant le code du tourisme et la concurrence déloyale.

2.2 Les **listes** des participants aux sorties de plusieurs jours doivent être envoyées par l'encadrant organisateur à contact@apnp.fr et au responsable de la CSF avant le départ.

2.3 Pour être **candidat à la CSF**, il convient d'être encadrant depuis un an.

Proposition votée à l'unanimité

- 2.4 Il doit être possible de donner un **pouvoir** à un autre encadrant pour les élections des membres de la CSF à la réunion d'automne.

Proposition votée à l'unanimité

- 2.5 L'envoi d'un **CERFA** pour les abandons de frais de bénévoles par l'association est ajouté dans le RI.
- 2.6 Le **co-voiturage** est inscrit dans le RI comme étant de l'initiative des adhérents. L'association n'en est pas instigatrice ni responsable. L'association le favorise uniquement en faisant des points de regroupement et en donnant une valeur possible d'un coût raisonnable au kilomètre.
- 2.7 Une mise à jour des **consignes de saisie** des sorties (MOP) sera faite pour le programme 253 en intégrant les listes d'attente.

Le Président demande que les **besoins en formations** lui soient transmis. Il faudrait que des encadrants se mobilisent pour former (informer) les nouveaux venus. Le responsable de la CSF est à l'écoute de ces volontaires.

III. Validation de la liste d'attente sur les sorties.

Des essais ont été faits et le fonctionnement semble au point. Une expérimentation sera faite sur le programme 252.

IV. Modifications programme 252

Quelques modifications sur les sorties proposées sont effectuées (horaires, niveaux etc...) En ce qui concerne les sorties sur plusieurs jours, modification des dates de réception des chèques (avant le 08/01 et avant le 05/03) qui correspondent à une semaine avant le Tirage Au Sort comme voté lors d'une précédente réunion pour permettre la réception de tous les chèques.

La réunion est close à 21h35. Elle est suivie d'un moment de convivialité au local des APNP.

Hervé LATKOWSKI
Secrétaire de séance